

un bandeau sur les yeux, et voudrait envoyer ses enfants à la guerre sans qu'on le mette au courant de la situation.

D'autres m'ont écrit pour me dire: " Oh! nous serions disposés à obtenir un verdict du peuple dans une élection avant l'envoi des troupes, mais nous nous objectons à ce que ce verdict soit demandé pour l'envoi de soldats volontaires."

En l'examinant avec attention. est-ce que cette proposition ne signifie pas que le Gouvernement de ce pays, sans mandat du peuple, peut prendre part à la guerre dans aucune partie de l'univers, pourvu que le service militaire soit gouverné par le caprice et le hasard? Ou bien, en plaçant la question sous un autre angle, est-ce que le Gouvernement peut, simplement sur l'autorisation du Parlement, entraîner le pays à la guerre d'après un plan de responsabilité limitée, mais, si tel Gouvernement entreprend sa tâche avec tout son coeur et toutes ses ressources, il lui faut, avant d'agir, obtenir l'assentiment populaire? Comment une personne sérieuse peut-elle argumenter pareille proposition? Quant à moi, je ne comprends pas cet argument et ne puis souscrire à une guerre avec responsabilité limitée. Si jamais nous sommes contraints de nouveau à la guerre allons-y comme des hommes dès le début, et je prétends que notre position sera meilleure si nous démontrons que la nation est avec nous. Quand un pays assume la responsabilité de l'envoi des troupes sur les théâtres éloignés de la guerre, il assume en même temps la responsabilité quand les troupes sont rendues sur la ligne du feu, de les appuyer en leur envoyant des renforts et tout ce qui comporte l'équipement militaire et les approvisionnements. Il n'y a aucune logique à dire qu'un Gouvernement peut, sans mandat, envoyer ses volontaires au loin et forcer ceux qui restent à payer la dépense, mais que le Gouvernement doit obtenir un mandat avant de pouvoir appuyer les soldats rendus sur le champ de bataille et contrain-